



ANALYSE

2019/16

EN VENTE LIBRE...

## En vente libre...

Un peu partout dans le monde des femmes sont victimes de violences intolérables. Notre pays n'échappe pas à ce phénomène, au contraire, il est peut-être encore plus visible qu'ailleurs et notamment pour les jeunes qui voient à côté de la boucherie ou du marchand de chaussures, une vitrine, un bordel, banalisant ainsi la prostitution, laissant à croire que le sexe s'achète comme un kilo de steak ou une paire de chaussures.

Pour notre mouvement de femmes, l'ACRF-Femmes en milieu rural, la prostitution constitue une atteinte grave aux droits humains. Comment peut-on parler du droit à disposer librement de son corps quand quelqu'un d'autre en dispose contre rémunération et souvent avec violence ? Les femmes contraintes de vendre leur corps ne sont pas des travailleuses mais des victimes de la traite des êtres humains<sup>1</sup>. Diane, Survivante<sup>2</sup> du Québec témoigne : « ça a un côté déshumanisant : exposée comme un morceau de viande, quelque chose qu'on peut acheter, qu'on peut « magasiner »... Chez nous, à l'intérieur des établissements, les femmes sont comme sur un menu, l'homme peut les choisir. C'est humiliant pour les femmes »

La prostitution est un marché, une institution sociale qui affecte les rapports femmes/hommes et la société dans son ensemble. Les Nations Unies, le Parlement européen ainsi que de nombreux pays, intègrent la prostitution parmi les violences faites aux femmes. Ceci découle de l'abondance des agressions verbales, physiques, sexuelles, psychologiques et même des meurtres – notamment infligés par les clients prostitueurs et les proxénètes, presque toujours impunément du fait du huis clos qui cache la prostitution derrière des murs.

En 1965, la Belgique a ratifié la Convention des Nations Unies pour la Répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui. En transposant dans son code pénal les articles de cette Convention, la Belgique, tout comme 16 autres pays de l'Union européenne, s'est engagée à lutter contre toutes les formes de proxénétisme, à soutenir les personnes prostituées dans leurs efforts de réinsertion, et à mettre en place une politique de prévention de la prostitution.

Et pourtant il faut bien constater que le proxénétisme bénéficie d'une impunité croissante et que les politiques de prévention ou de reclassement pour ceux et celles qui veulent s'en sortir sont quasiment inexistantes. Cette impunité s'appuie sur un allègement du code pénal qui, depuis 1995, tolère le proxénétisme immobilier à condition qu'il n'y ait pas de profit dit « anormal ».

Chez nous chaque personne prostituée verse environ 7 500 euros par mois aux propriétaires des vitrines et aux « dames de compagnie ». Ainsi, les 150 premiers « clients » du mois leur permettent de payer uniquement leur « droit » d'être dans la vitrine. Chaque vitrine accueillant en moyenne quatre personnes par jour, le propriétaire d'une vitrine touche au minimum 800 euros par jour, soit plus de 300 000 euros par an. <sup>3</sup>

## *La prostitution rapporte beaucoup d'argent.*

Mais à qui ? Selon Interpol, un proxénète en Europe gagne 110 000 euros par année et par femme prostituée. Si la prostitution est un métier si lucratif, comment se fait-il que la majorité des femmes dans la prostitution ne possèdent ni voiture, ni appartement et n'épargnent pas pour le futur ? L'idée que la prostitution rapporte beaucoup est un mythe.<sup>4</sup> De plus « il faut payer ses vêtements, son maquillage » nous dit Valérie<sup>5</sup> « J'ai rencontré des centaines de femmes qui travaillaient dans la prostitution et très peu se disaient épanouies. La majorité voulaient en sortir mais, c'était compliqué. Quelles opportunités les autorités offrent à ces femmes ? »<sup>6</sup>

En 2018, une opportunité s'offrait aux jeunes étudiantes, des étudiantes, appelées «sugar babies » qui financent leurs études en offrant leurs charmes à des hommes riches et âgés. A la rentrée scolaire, une affiche géante, aux abords de l'Université libre de Bruxelles créait l'émoi. À côté d'une jeune femme en lingerie, on pouvait y lire : « Hey, les étudiantes ! Améliorez votre style de vie, sortez avec un sugar daddy », suivi de l'adresse de RichMeetBeautiful un site de rencontres spécialisé.<sup>7</sup> Ce genre de publicité racoleuse est souvent un piège pour les jeunes filles, certes en besoin de trésorerie, souvent pour financer leurs études, mais tombant dans l'industrie du sexe sans vraiment y avoir pensé.

L'écrasante majorité des femmes dans la prostitution qu'on rencontre à Bruxelles sont des femmes étrangères, souvent issues de minorités et donc déjà vulnérabilisées dans leurs pays. Elles se retrouvent ici dans des réseaux nous dit Pierrette Pape<sup>8</sup> et d'ajouter que souvent ces femmes sont issues de minorités ethniques. En ces temps de crise économique, avec des forts taux de chômage, et de plus en plus d'attitudes racistes, il serait très facile de dire que la prostitution est une solution pour les femmes en général, et pour les femmes migrantes en particulier. Cela contribuerait à réduire les taux de chômage !<sup>9</sup>

Et sans oublier les plus âgées. Lorraine, 45 ans nous confie « on parle beaucoup des jeunes, mais il ne faut pas oublier les femmes d'âge mûr qui sont encore dedans. Ni d'autres qui ne sont plus dedans mais qui ont vécu des chocs et des traumatismes. Je n'ai pas de relations avec des hommes (tellement horrifiée, toujours en hyper vigilance), même si j'essaie. Je voudrais tellement connaître l'amour, je n'ai jamais connu ça dans une relation saine avec un homme. Je « meurs » de connaître ça. Mais je me méfie des hommes. Mes séquelles, les hommes n'aiment pas ça. Ils évitent les femmes qui portent un gros bagage ». <sup>10</sup>

## *Un métier comme un autre ?*

On estime que le taux de mortalité dans le milieu prostitutionnel est de 10 à 40 fois supérieur à la moyenne. Mais est-ce réellement un métier ? Pour plusieurs syndicats en Europe, il n'en est rien car la prostitution ne respecte pas les critères associés à d'autres emplois : la sécurité, la dignité ainsi que la possibilité de progression de carrière. Enchaîner des actes sexuels par obligation – même avec des "clients" qui seraient « respectueux » relève d'une violence sexuelle extrêmement lourde. Les dommages psychiques et les traumatismes qui en résultent sont destructeurs. « Quand on se prostitue, on devient dissociée de ses émotions, dé-corporalisée. C'est un peu sortir de vous-même : vous regardez la scène un peu comme si vous étiez au cinéma. Les femmes qui se prostituent sont dissociées de ce qu'elles ressentent. Quand on commence, on est embarrassée, honteuse, mais la vie fait en sorte qu'on poursuit, pour plein de raisons (contrainte financière, de proxénète, de difficulté à s'insérer en société). Quand on a commencé : avec les premiers clients, on se dit : « déjà je suis une pute, donc autant continuer ». Pour être capable de me prostituer en étant à jeun, il fallait que je sois complètement dissociée, soit déconnectée des émotions ou alors sous influence de drogue, ou les deux à la fois. »<sup>11</sup>

## *Les femmes coupables*

Dans de nombreux pays, ce sont les femmes prostituées qui sont condamnables et trop souvent condamnées quand elles font le trottoir et se prostituent. Or ce sont majoritairement les hommes qui sont clients. Il conviendrait de revoir la charge pénale afin de placer enfin les clients prostitueurs face à leurs responsabilités. Pour nous, interdire l'achat d'un acte sexuel sans supprimer la répression à l'encontre des personnes prostituées n'est pas concevable.

## *Comment s'en sortir alors ?*

Au niveau de l'Europe, 2 positions s'affrontent face à ce phénomène de la prostitution. D'un côté, certains pays sont pour l'abolition de la prostitution, considérant qu'elle est une violence faite aux femmes, d'un autre côté, l'approche réglementariste qui considère la prostitution comme un travail librement choisi.

Il y a une grande différence entre l'approche réglementariste, qui pénalise tous les acteurs du système prostitutionnel, y compris les personnes prostituées, et l'approche abolitionniste qui ne vise que les clients-prostituteurs, les proxénètes et les trafiquants, en d'autres mots ceux qui ont le pouvoir de choisir. L'abolition consiste à qualifier la violence structurelle, économique, psychologique et physique inhérente à la prostitution, et donc à protéger les personnes concernées, et à criminaliser les auteurs de ces violences, à savoir les clients-prostituteurs.

Depuis 1999, la Suède a mis en œuvre une loi abolitionniste interdisant l'achat de services sexuels. Après une quinzaine d'année de mise en œuvre de cette loi, le bilan est positif avec un recul marqué du crime organisé et une diminution de moitié de la prostitution de rue. Aux Pays Bas, la gestion de la prostitution est différente dans une approche de dépénalisation du proxénétisme en 2000. On constate, que la situation des personnes prostituées s'est détériorée, et que malgré de nombreuses demandes de sortie de la prostitution, à peine 6% des municipalités proposent une assistance pour cela. De plus, selon la police, 50 à 90% des personnes prostituées dans l'« industrie légale » sont forcées à le faire. En outre, selon un rapport mené conjointement par la Ville d'Amsterdam et le Ministère de la Justice, le crime organisé a gardé le contrôle sur le secteur légal de l'industrie du sexe ; la moitié des « licences d'exploitation » de lieux de prostitution ou de coffee shops (marijuana) sont détenues par un ou plusieurs entrepreneurs déjà condamnés par la justice. Enfin, la dépénalisation du proxénétisme et la légalisation de l'industrie du sexe n'ont pas empêché une augmentation de la prostitution « illégale » ou « cachée ».

12

## *Alors l'abolition de la prostitution est-elle une utopie ?*

L'abolition suppose une politique d'ensemble qui cesse de faire peser la répression sur les personnes prostituées. Il conviendrait de revoir la charge pénale afin de placer enfin les clients prostitueurs face à leurs responsabilités. Au niveau politique, l'ACRF – Femmes en milieu rural plaide auprès des responsables politiques afin qu'ils prennent les mesures adéquates pour encourager et accompagner les personnes prostituées à sortir de la prostitution. Parmi ces mesures, il est nécessaire de dégager des moyens pour la réinsertion : allocations, soins et logement social. Si ce minimum n'est pas prévu, comment imaginer que les personnes ne retombent pas dans le système ?

Abolir la prostitution ne veut pas dire l'éradiquer. Les viols, les violences domestiques, les vols sont des actes condamnables et pourtant existent toujours. Ce qui est important, c'est la norme sociale donnée par la loi : elle ancre, parmi les droits humains, le principe que le corps humain et la sexualité ne sont pas à vendre. Elle crée les conditions pour réaliser une société réellement égalitaire.

Daisy Herman,  
Secrétaire générale



Avec le soutien de



*Cette analyse est disponible au format PDF sur notre site Internet [www.acrf.be](http://www.acrf.be)*

*L'ACRF-Femmes en milieu rural souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites. Toutefois, n'oubliez pas, dans ce cas, de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication.*

*Merci !*

*Editeur responsable : ACRF-Femmes en milieu rural ASBL – rue Maurice Jaumain 15 – 5330 ASSESSE  
R.P.M. Liège-division Namur n°0408.004.863*

<sup>1</sup> Lire interpellation politique de l'ACRF- Femmes en milieu rural envoyée le 24/04/2019 aux Ministres fédéraux et FWB, aux Députés wallons en charge de la santé et de l'égalité femmes/hommes ainsi qu'aux candidats belges aux élections européennes.

<sup>2</sup> Survivantes : groupe de femmes sorties de la prostitution « *Quand on survit – car beaucoup en sont mortes et en mourront encore –, on est détruite à jamais.* »

<sup>3</sup> <https://www.isalaasbl.be/la-prostitution/ressources> site consulté le 27/05/2019

<sup>4</sup> [https://www.womenlobby.org/IMG/pdf/prostitution\\_myths\\_final\\_fr\\_lef.pdf](https://www.womenlobby.org/IMG/pdf/prostitution_myths_final_fr_lef.pdf) site consulté le 27/05/2019

<sup>5</sup> Propos recueillis en interview radio – podcast émission RCF diffusée dans la semaine du 29 avril 2019

<sup>6</sup> Propos recueillis lors de la rencontre du groupe des Survivantes à Assesse le 09 avril 2019

<sup>7</sup> Analyse 2018/07 de l'ACRF- Femmes en milieu rural, téléchargeable sur le site [www.acrf.be](http://www.acrf.be)

<sup>8</sup> Pierrette Pape, Présidente d'Isala, association d'accompagnement de personnes en situation de prostitution à Bruxelles

<sup>9</sup> [https://www.womenlobby.org/IMG/pdf/prostitution\\_myths\\_final\\_fr\\_lef.pdf](https://www.womenlobby.org/IMG/pdf/prostitution_myths_final_fr_lef.pdf) site consulté le 27/05/2019

<sup>10</sup> Propos recueillis lors de la rencontre du groupe des Survivantes à Assesse le 09 avril 2019

<sup>11</sup> Propos recueillis lors de la rencontre du groupe des Survivantes à Assesse le 09 avril 2019

<sup>12</sup> <https://www.isalaasbl.be/la-prostitution/ressources> site consulté le 27/05/2019